XXXIV.—INSPECTION ET	MESURAGE	DU BOIS.	
réal—Sous surintendant			

	Montréal—Sous-surintendant	900	100
	Québec—Appointements Trois-Rivières—Sous-surintendant.	6,750 300	
239	do Commis	500	
	Depenses imprevues	6,000	00
	Emoluments des inspecteurs-mesureurs Pensions des inspecteurs-mesureurs à la retraite	8,300 7,500	
	XXXV.—POIDS ET MESURES ET GAZ.	1,500	00
	Appointements des employés, inspecteurs et sous-inspecteurs		
	des poids et mesures, y compris l'extension du service dans		
	les Territoires du Nord-Ouest et ailleurs	57,150	00
240 <	Appointements des inspecteurs du gaz. Loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc.	14,350	00
	1 olds et mesures.	15,950	00
	Loyers, combustible, frais de voyage, frais de port, papeterie, etc.		
	Gaz	8,000	00
0.11	XXXVI.—INSPECTION DES DENRÉES.		
241	Pour l'achat et la distribution d'échantillons de farine, etc., et autres dépenses nécessitées par la loi	3,000	00
	XXXVII.—INSPECTION DES SUBSTANCES ALIMENTAIN	Contract of the Contract of th	
242	Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la loi	25,000	00
	XXXVIII.—MENUS REVENUS.		
243	Revenu de l'intérieur	800	00
244	Terrains de l'artillerie	3,305	
	XLI.—POSTES.		
(Service de transport des malles	046 842	00
252	Appointements et allocations 1	,185,420	00
- (Service de transport des malles	206,120	00
A	6 P.M., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre	à 7.30 P.1	М.
		ODM	

7.30 P.M.

(L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la règle 19.)

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants, sont pris en considéra-

tion et adoptés, savoir:—

Bill (No 87) constituant la Compagnie de Bassins de la Colombie-Britannique.

Bill (No 52) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer urbain de Calgary.

Le comité des Subsides reprend alors le cours de ses délibérations.

(En comité.)

Les résolutions suivantes sont adoptées:-

XLII.—DÉPARTEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

The state of the s	
Pour pourvoir à l'application de l'Acte concernant l'immigration chinoise, y compris la rétribution accordée aux employés	
Pour faire face à la proportion de dépenses payables par le	\$3,500 00
Canada pour le conseil international des douanes à Bruxelles	600 00
(Agences commerciales	10,000 00